

# BANQUE DE TUNISIE

Société Anonyme au capital de 112.500.000 de Dinars  
Siège social : 2, Rue de Turquie - 1001 Tunis

## INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

(en milliers de dinars)

Rubriques	Du	Du	mars-12	mars-11	31/12/2011 (1)
	01/01/2012 au 31/03/2012	01/01/2011 au 31/03/2011			
<b>1 - Produits d'exploitation bancaire</b>	<b>53 863</b>	<b>55 936</b>	<b>53 863</b>	<b>55 936</b>	<b>235 950</b>
Intérêts	40 055	45 101	40 055	45 101	175 694
Commissions en produits	8 523	7 142	8 523	7 142	34 342
Revenus du portefeuille commercial et d'investissement	5 285	3 693	5 285	3 693	25 914
<b>2 - Charges d'exploitation bancaire</b>	<b>19 308</b>	<b>22 138</b>	<b>19 308</b>	<b>22 138</b>	<b>82 806</b>
Intérêts encourus	18 964	21 924	18 964	21 924	81 756
Commissions encourues	344	214	344	214	1 050
Autres charges	-	-	-	-	-
<b>3 - Produit Net Bancaire</b>	<b>34 555</b>	<b>33 798</b>	<b>34 555</b>	<b>33 798</b>	<b>153 144</b>
<b>4 - Autres produits d'exploitation</b>	<b>127</b>	<b>140</b>	<b>127</b>	<b>140</b>	<b>596</b>
<b>5 - Charges opératoires :</b>	<b>10 955</b>	<b>9 537</b>	<b>10 955</b>	<b>9 537</b>	<b>39 646</b>
Frais de personnel	8 516	7 307	8 516	7 307	28 934
Charges générales d'exploitation	2 439	2 230	2 439	2 230	10 712
<b>6 - Structure du portefeuille au bilan</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>360 881</b>	<b>268 801</b>	<b>350 888</b>
Portefeuille titres commercial	-	-	138 890	64 306	140 232
Portefeuille titres d'investissement	-	-	221 991	204 495	210 656
<b>7 - Encours net des crédits</b> (hors dotation aux provisions de la période)	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 783 210</b>	<b>2 695 369</b>	<b>2 860 432</b>
<b>8 - Encours des dépôts, dont :</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 420 909</b>	<b>2 394 709</b>	<b>2 401 451</b>
Dépôts à vue	-	-	754 241	670 955	743 619
Dépôts d'épargne	-	-	609 385	546 830	592 776
<b>9 - Emprunts et ressources spéciales au bilan</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>71 436</b>	<b>96 547</b>	<b>78 244</b>
<b>10 - Capitaux propres apparaissant (compte non tenu du résultat non distribué)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>440 748</b>	<b>412 048</b>	<b>440 748</b>

(1) Chiffres provisoires de Décembre 2011

**BANQUE DE TUNISIE**  
**NOTES EXPLICATIVES SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE**  
**Arrêtés au 31 mars 2012**

**1 - Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels**

La Banque de Tunisie est un Etablissement de crédit au capital de 112.500.000 dinars. Elle est régie par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle que modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 02 mai 2006.

Les indicateurs d'activité sont élaborés conformément aux normes comptables bancaires et aux règles définies par la Banque Centrale de Tunisie, notamment la circulaire n° 91/24 du 17/12/1991 et la note n° 93/08 du 30/07/1993.

**2 - Principes comptables appliqués :**

Les indicateurs d'activité de la Banque de Tunisie sont établis en application des principes comptables suivants :

**2.1 Règle de constatation des intérêts et commissions :**

Les intérêts sont constatés aux comptes de résultat en assurant la séparation des périodes. Les commissions sont enregistrées selon le critère de l'encaissement. Les intérêts cessent d'être comptabilisés au moment de la constatation du caractère douteux des créances sur lesquelles se rapportent ces intérêts.

L'article 9 de la circulaire BCT n° 91-24 prévoit que les intérêts et les agios débiteurs relatifs aux créances classées dans les classes 2, 3 et 4 ne doivent être comptabilisés en chiffre d'affaires qu'au moment de leur encaissement. Ainsi, tout intérêt ayant été précédemment comptabilisé mais non payé est déduit du résultat.

**2.2 Classification des titres et revenus y afférents :**

Le portefeuille des titres est composé de :

Titres de transaction : ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.

Titres de placement : ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

Titres d'investissement : il s'agit des titres acquis avec l'intention de les détenir durablement. Ils sont enregistrés pour leur prix d'acquisition, frais d'achat exclus.

Ces titres sont comptabilisés à leurs valeurs d'acquisition. L'encours présenté dans ces indicateurs est déterminé net des provisions constituées et affectées aux titres d'investissement. Les revenus du portefeuille des titres sont comptabilisés en tenant compte de la séparation des périodes. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor souscrits sont inclus dans la valeur des titres et constatés en résultat de la période. Les dividendes sont constatés dès le moment où le droit en dividendes est établi.

Les plus-values sur cession des actions sont comptabilisées dans le poste financier « solde en gains et pertes et correction des valeurs sur portefeuille d'investissement »

### **2.3 Règles de comptabilisation des opérations en devises**

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, ces indicateurs d'activités sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire du mois de mars 2012. Les gains et pertes de change résultant de la réévaluation de la position de change sont pris en compte dans le résultat arrêté au 31/03/2012.

### **2.4 Encours des crédits**

L'encours des crédits est présenté compte tenu des créances rattachées et net des agios réservés et des provisions constituées sur des créances douteuses. Ces provisions ne tiennent pas compte de la dotation de la période.

### **2.5 Encours des dépôts**

Les dépôts de la clientèle sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

### **2.6 Emprunts et ressources spéciales**

Les ressources spéciales sont composées de ressources budgétaires et extérieures. Elles sont présentées compte tenu des dettes rattachées.

### **2.7 Capitaux propres**

Les capitaux propres présentés dans ces indicateurs ne tiennent pas compte du résultat de la période non encore affecté.

## **3 - Faits marquants à la fin du 1<sup>ème</sup> Trimestre 2012**

A la fin du 1er trimestre 2012, l'activité de la Banque de Tunisie et ses résultats ont poursuivi un rythme de développement satisfaisant, enregistrant les évolutions suivantes par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2011:

- ***Un accroissement des crédits à la clientèle*** (net des provisions constituées au 31/12/2011) de 3,3%, soit + 88 millions de dinars. Cette augmentation a touché toutes les composantes du portefeuille des crédits, aussi bien les entreprises que les particuliers. Les crédits à moyen et long termes accordés aux entreprises ont progressé de 20%.
- ***Un développement des dépôts à la clientèle*** au taux de 1,1% résultant d'une augmentation des dépôts à vue et des dépôts d'épargne respectivement de 12,4% et de 11,4%, compensée par une baisse volontaire des dépôts à terme de -119 millions de dinars (ou -10,9%) à cause de la cherté de cette catégorie de dépôts.
- **Les produits d'exploitation bancaire** ont enregistré une baisse de 3,7%, engendrée par la diminution des revenus en intérêts de 11,2% à cause de la baisse sensible des taux sur le marché monétaire. Ces derniers ont chuté en moyenne de plus de 30% entre le 1<sup>er</sup> trimestre 2011 et celui de 2012.

- **Une parfaite maîtrise des charges d'exploitation bancaire** qui ont diminué de 12,7%. Cette baisse est réalisée grâce, notamment, à l'amélioration de la structure des dépôts.
- **Une croissance du Produit Net Bancaire** de 2,2% pour passer de 33.798 mille dinars à fin mars 2011 à 34.555 mille dinars au 31/03/2012.
- **Les frais généraux** ont enregistré une augmentation de 14,9%, due à la hausse des frais du personnel de 16,5% entre mars 2011 et mars 2012.
- La Banque de Tunisie a ouvert en 2012 trois nouvelles agences pour élargir son réseau qui devient composé de 103 points de ventes.